

# Le Journal Officiel

## Lois et Décrets

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

### **Arrêté du 1er septembre 2003 portant nomination à la Commission nationale de matériovigilance prévue à l'article R. 665-55 du code de la santé publique**

NOR : SANM0323335A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 1er septembre 2003 :

Sont nommés membres de la Commission nationale de matériovigilance pour une durée de trois ans :

En qualité de clinicien

Membres titulaires :

M. Frija (Guy).  
M. Duveau (Daniel).  
M. Passuti (Norbert).

Membres suppléants :

M. Petitot (Jean-Claude).  
M. Safran (Denis).  
M. Meria (Paul).

En qualité de médecin généraliste

Membre titulaire :

M. Lagarde (Gérard).

Membre suppléant :

M. Chatin (Boris).

En qualité d'ingénieur biomédical hospitalier

Membres titulaires :

M. Ancellin (Joël).  
M. Pinaudeau (Didier).

M. Hardin (Vincent).

Membres suppléants :

M. Schiratti (Jean-Pierre).

M. Bonhomme (Dominique).

M. Guizier (Pierre).

En qualité de pharmacien hospitalier

Membres titulaires :

M. Faure (Pierre).

Mme Brandon (Marie-Thérèse).

Membres suppléants :

M. Thiveaud (Dominique).

Mme Fargeot (Catherine).

En qualité de pharmacien d'officine

Membre titulaire :

M. Brasseur (Dominique).

Membre suppléant :

M. Minne (Bernard).

En qualité de toxicologue

Membre titulaire :

M. Manel (Jacques).

Membre suppléant :

M. Danel (Vincent).

En qualité de cadre infirmier hospitalier

Membre titulaire :

Mme Saunier (Christiane).

Membre suppléant :

Mme Cadet (Danielle).

En qualité de personnalité scientifique proposée par le ministre chargé de la consommation

Membre titulaire :

M. Puget (Jean).

Membre suppléant :

M. Terver (Sylvain).

En qualité de représentant des fabricants de dispositifs médicaux

Membre titulaire :

Mme Crespon (Christine).

Membre suppléant :

M. Rouard (Philippe).

En qualité de représentant des distributeurs de dispositifs médicaux

Membre titulaire :

Mme Grouzelle (Claudine).

Membre suppléant :

M. Divernet (Christophe).

Sont désignés respectivement président et vice-président de la commission pour une durée de trois ans :

M. Frija (Guy).

M. Duveau (Daniel).

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication sur papier du *Journal Officiel*.

---

site - <http://www.hosmat.fr>